

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Impala modèle IBL35	CH 0159.05.
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)		
Identification	"Impala IBL35" et "CH 0159 05" sur la plaquette du constructeur "IL35L.." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	sous le capot du moteur, à droite, sur traverse du radiateur		
N° du châssis	"L" à gauche, derrière pare-brise		
Ident. du moteur	"L" à droite, à l'avant sur le bloc, derrière l'alternateur (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	HADORN/RAMPY US-CARS BERN, Sulgeneckstrasse 58, 3007 Bern		
Véhicule homologué	IL35L71158773	Signes fixes dans code du type	IL35L.. / IBL35

<b>Chassis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR= limiteur, AV= soupape de dosage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe témoin combinée

<b>Moteur</b>			
Marque	CHEVROLET	Type	V8-350 4bbl(L)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refrigid.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	101,60	Course	88,39
Cylindrée	5730	CV-impôt	29,18
Puissance en CV	170 SAE-net	à V/min	3800
Bruit	77 dB/A	à V/min	3800
Silencieux	1 = 540x290x130 mm		
Mesure des gaz	*)		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

<b>Carrosserie</b>	
Nombre de portes	5 Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c Rétroviseur gauche + droite
Cale	- Attelage -
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte c.v.
Nombre de places	t 8 av. 3 centre 3 ar 2
<b>Dimensions</b>	
Longueur	int. 5480 Empattements 2950
Largeur	2040
Hauteur	1570 Voie av 1575 ar 1630
Porte à faux	lat. 1040 Voies av ar
	av 1040 ar
	ar 1490 Braquage g 11700 d 12000
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

<b>Poids</b>			
avant	970	arrière	1030
Poids à vide	970	total	2000
Charge utile	130	560 +)	
Poids total	1100	1460	2560
Garantie fabr.	2582		
Dimens. pneus	HR 78 - 15	HR 78 - 15	(Variantes ++)
Pty / bar	R / 1,7	R / 2,1	voir
Charge	1370	1550	remarques)
pour V max	varie selon la marque, min. 173 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein	1900		
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	173 km/h		
Vitesse maximale testée	km/h		
charge garantie sur le toit	90 kg		

Équipement	SEALÉ BEAM 2A DOT H.,	
Feux de route	SEALÉ BEAM 1A DOT H.,	
Feux de croisement	IPT7 GUIDE 1B2 DOT	
Feux de position	DOT A(2)I(2)R(2)S(2)T A(2)P2 77 GUIDE IBS	
Feux rouges	id.	
Feux stop	id.	
Cilgnoteurs	av	voir feux pos. AV 7GMIBC ar voir feux rouges
Catadioptrés	av	SAF A 68 DOT
Feux de gabarit	av	
Feux complément.	2 feux de route SEALÉ BEAM 2A DOT H.,	
Eclairage plaque	1/ séparé au centre	
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY "D" + "R" ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET	Impala	
Homologation			
N°	CH	0159 05	
Carrosserie	limousine		
Places	total	8	avant 3
Poids à vide	2000	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,18
Poids total	2582	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Mesure des SAE : conforme selon ECE-15, modification 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 37 576).
- + ) Charge utile : ne doit pas être inscrite car le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.
- ++) Variante de pneus : 215 SR 15 charge AV 1190 (1,6) AR 1490 (2,1) V-max. 180 km/h  
235/70 SR 15 1140 (1,7) 1490 (2,3) 180 km/h

S) Modifications par l'importateur:

- les ampoules orange des feux de position/cilgnoteurs AV sont remplacées par des blanches;
- les feux de gabarit AV d'origine doivent être débranchés afin que les cilgnoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- le tuyau d'échappement est conduit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- la figurine du capot modifiée (entourée d'un anneau) peut être admise;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;

Possibilité d'ouverture de la porte arrière depuis l'intérieur: peut être ouverte après avoir abaissé la glace arrière;  
Interrupteur électrique pour la commande de la fenêtre, à côté de la 3e banquette ne doit pas être branché sur l'allumage.

A noter dans le permis de circulation:

(102) - Charge utile de la galerie, max. 90 kg.

(L) Lieu et date de l'homologation  
Bellach, 23.3.77

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture de tourisme

C H E V R O L E T

Impala modèle 1BL35

CH 0159 05

F I C H E   C O M P L E M E N T A I R E   I

Complément du 22.2.1979 /Ba

Mesures du bruit selon l'OCE:

Avec le véhicule en marche ; 50 km/h, A2, iA 2,56, 73 dB/A

A proximité de l'échappement: 81 dB/A à 2850 t/min

Equipement

: les clignoteurs avant d'origine doivent être remplacés  
par des clignoteurs 1 (E)